

Réf: Dossier N° 068986

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRODUITS ALIMENTAIRES DE COTE D'IVOIRE »  
en abrégé « PACI »

Siège social Abidjan, Treichville, Zone II, Lot 30, Ilot 57

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTENTIQUES en date du 08/01/2022 reçus par Me KOUAME ASHANTY , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRODUITS ALIMENTAIRES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « PACI »

Objet : Commerce Général, Import-export, L'immobilier, les Bâtiments Travaux Publics (BTP), Achat et vente de produits alimentaires, Distribution de produits alimentaires, Transport, Prestations de service ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, Zone II, Lot 30, Ilot 57

Dirigeant(s) : M DIAWARA TIDIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00146 du 14/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01446/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

